



COM'COM

Département Culture & Média Groupe Emargence



SI NOUS PARLIONS CHIFFRES !

dans les entreprises des secteurs

CULTURE & MÉDIA

Fiscal - Social - Comptable - Administratif

*Si vous exercez une activité dans les domaines de la Création Artistique,
du Spectacle, de la Communication, de la Production Audiovisuelle,
de la Communication et du Multimédia...*

ce qui vous attend, ce que vous devez connaître !

Eric Hainaut, Expert-Comptable

Livre Blanc Culture & Média Si nous parlions chiffres !

Sommaire	2
Introduction	3
I. Qui sont les artistes ?	4
II. Comment les artistes sont-ils rémunérés ?	4
III. Comment se repartissent les professionnels des entreprises des secteurs Culture & Média ?	5
IV. Comment évoluent les effectifs des secteurs Culture & Média ?	7
V. Quelles places les entreprises des secteurs Culture & Média occupent-elles ?	8
VI. Quels sont les revenus des professionnels du secteur Culture & Média ?	9
VII. Quel est le niveau de précarité de l'emploi dans le secteur Culture & Média ?	12
VIII. Quelle croissance pour le nombre d'entreprises dans le secteur Culture & Média ?	13
IX. Quelle est la durée moyenne d'un emploi dans le secteur Culture & Média ?	14
X. Quel est le salaire moyen d'un employé des secteurs Culture & Média ?	15
XI. Où est la fraude à l'emploi dans le secteur Culture & Média ?	16
Conclusion	18
Licence Créative Commons	19
Contacteur Eric Hainaut	20



Introduction

Loin des polémiques et des chiffres qui circulent tant dans la presse que sur internet, le cabinet d'Expertise Comptable Com'Com, représenté par l'un de ses fondateurs, Eric Hainaut, a voulu dresser un portrait de cette profession, ou plutôt de ces professions, et répondre aux différentes questions que nous sommes en droit de nous poser.

En nous appuyant sur un rapport d'information déposé à l'Assemblée Nationale en date du 17 avril 2013 sur le thème « des conditions d'emploi dans les métiers artistiques », nous vous présentons ci-dessous des définitions, des chiffres et des réflexions... Nous les avons voulu simples à comprendre et loin des 320 pages de ce rapport :

<http://www.assemblee-nationale.fr/14/rap-info/i0941.asp>

Cette étude représente un véritable outil pour tous les professionnels de ces métiers, que ce soit pour le cabinet d'Expertise Comptable Com'Com, dans le cadre de sa spécialisation des entreprises des secteurs Culture & Média, que pour les entreprises du spectacle vivant, les artistes auteurs, interprètes, le secteur de la production audiovisuelle et de nombreuses autres activités. Nous espérons que sa lecture vous en apprendra autant qu'à Éric Hainaut, pourtant familier de ces secteurs depuis plus de 25 ans. Nous espérons également que les données contenues dans ce rapport, seront utiles dans l'exercice de votre profession.

Eric Hainaut

Expert-Comptable

**Comment définir le secteur des entreprises Culture & Média ?
Est-ce un secteur économique important ? Ne représente-t-il pas qu'une minorité des professionnels actifs de notre pays ? Qui sont ces professionnels ?**

Vous trouverez également de nombreuses autres informations sur le site www.comcom.fr, notamment par la publication régulière de fiches experts ou de fiches métiers que nous publions et mettons à jour très régulièrement.

Fiches experts



<http://www.comcom.fr/expertise-comptable>

Fiches métier



<http://www.comcom.fr/expert-comptable>



I. Qui sont les artistes ?

Il n'existe pas de définition juridique des métiers artistiques. Ils regroupent les professions exerçant à titre principal des activités artistiques d'interprétation ou de création dans les activités d'auteur. Sont incorporés les professionnels n'exerçant pas au sens strict des activités artistiques mais contribuant à leur exercice, notamment les ouvriers et les techniciens du spectacle.

Le secteur des entreprises Culture & Média peut être réparti en 4 grands groupes :

- ➔ Les artistes du spectacle au sens de l'article L. 7121-2 du Code du Travail. Ces artistes sont rémunérés sous le régime de l'intermittence du spectacle.

- ➔ Les créateurs dans le domaine des arts plastiques et visuels :
 - peintre,
 - sculpteur,
 - vidéaste ou créateur d'installation.

Ces professionnels sont principalement inscrits auprès de la Maison Des Artistes.

- ➔ Les auteurs tels que :
 - les écrivains,
 - auteurs de théâtre, de chansons, de dialogues,
 - scénaristes,
 - réalisateurs,
 - photographes ou compositeurs.
 Ces professionnels sont principalement inscrits auprès de l'Agessa.

- ➔ Les professionnels techniques tels que :
 - les cadres artistiques et technico-artistiques,
 - les directeurs de programmation,
 - les assistants techniques et ouvriers des spectacles,
 - les maquilleurs,
 - les ingénieurs du son,
 - les chefs de plateau...
 Ces professionnels sont rémunérés sous le régime de l'intermittence du spectacle.

II. Comment les artistes sont-ils rémunérés ?

Dans leurs conditions d'emploi, les métiers artistiques présentent également une grande diversité :

72 % des auteurs littéraires sont non-salariés,

79 % des artistes plasticiens sont non-salariés,

63 % des photographes sont non-salariés,

67 % des professionnels des arts graphiques sont salariés (donc 33 % seulement exercent leur activité en freelance),

Près de 100 % des artistes et techniciens du spectacle sont salariés et ce conformément au Code du Travail.

Pour en savoir plus sur les modes de rémunération dans les secteurs artistiques, nous vous proposons la lecture de la fiche :

Entreprises de spectacles Choix des modes de rémunération des intervenants



<http://www.comcom.fr/entreprises-de-spectacles-choix-des-modes-de-remuneration-des-intervenants>



III. Comment se répartissent les professionnels des entreprises des secteurs Culture & Média ?

Effectifs annuels de l'emploi artistique

Métiers artistiques	Effectifs
Artistes du spectacle	59 141
Dont :	
* dans le spectacle vivant	34 065
* dans l'audiovisuel	3 283
* hors spectacle	21 794
Professions techniques du spectacle	96 313
Dont :	
* dans le spectacle vivant	25 539
* dans l'audiovisuel	36 936
* hors spectacle	33 838
Auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes	10 318
Artistes auteurs de la création visuelle	150 660
Dont :	
* artistes plasticiens	29 674
* photographes	23 336
* graphistes, designers	97 650
Ensemble des métiers artistiques	316 432
Ensemble des professions	25 449 256

Source : Enquête Emploi 2010 INSEE/DEPS

Ce tableau permet de mettre en évidence les informations suivantes :

➔ **En ce qui concerne les artistes du spectacle**

- près de la moitié des effectifs provient des secteurs du spectacle (59 141 + 96 313 = 155 454 personnes),
- près des 2/3 des effectifs du spectacle sont des techniciens,
- les emplois artistiques représentent 316 432 personnes sur 25 449 256 actifs en France soit moins de 1,50 %.

➔ **Concernant les artistes auteurs**

Des statistiques, réalisées pour l'AgeSSa et la Maison Des Artistes permettent de d'appréhender la typologie de ces professionnels artistiques.

Répartition des artistes auteurs affiliés à l'AgeSSa selon leur discipline

Disciplines	Nombre	%
Photographes	3 447	31
Ecrivains	2 038	18
Auteurs d'œuvres audiovisuelles	1 835	17
Illustrateurs	1 388	13
Auteurs de compositions musicales avec ou sans paroles	877	8
Traducteurs	876	8
Auteurs du multimédia interactif	270	2
Auteurs de logiciels	146	1
Auteurs d'œuvres dramatiques	132	1
Chorégraphes	9	-
Ensemble	11 018	100

Source : Enquête Emploi 2010 INSEE/DEPS

Pour mieux comprendre l'emploi des intermittents, nous vous recommandons la lecture de la fiche :

L'emploi et la paye des intermittents du spectacle



<http://www.comcom.fr/l-emploi-et-la-paye-des-intermittents-du-spectacle>



Artistes auteurs assujettis à l'Agessa

Discipline	Effectifs	
	Nombre	%
Auteurs compositeurs	43 331	19
Ecrivains	53 605	24
Photographes	12 910	6
Autres disciplines	29 259	13
Auteurs	52 872	23
Autres	35 961	16
Ensemble	227 938	100

Source : Agessa/DEPS 2011

Répartition des artistes auteurs affiliés et assujettis à la Maison Des Artistes selon leur discipline

Discipline	Affiliés		Assujettis	
	Nombre	%	Nombre	%
Graphistes	10 812	42,58	7 359	27,74
Peintres	7 355	28,97	10 390	39,17
Illustrateurs	2 182	8,60	1 595	6,02
Sculpteurs	1 869	7,36	2 490	9,39
Plasticiens	1 507	5,94	3 082	11,62
Dessinateurs	787	3,10	896	3,38
Dessinateurs Textile	554	2,19	348	1,32
Graveurs	160	0,63	218	0,83
Céramistes	57	0,23	31	0,12
Maîtres verriers	73	0,29	91	0,35
Décorateurs	28	0,11	19	0,08
Créateurs de tapisserie	11	0,05	10	0,04
Ensemble	25 395	100,00	26 529	100,00

Source : La Maison Des Artistes

À noter que seuls 5 % des artistes auteurs sont affiliés à l'Agessa, les autres (95 %) ne restent qu'assujettis.

Pour mieux comprendre la différence entre assujetti et affilié, lire la fiche pratique :

Artiste-auteur, ce qu'il faut savoir



<http://www.comcom.fr/artiste-auteur-ce-qu-il-faut-savoir>

Attention, un changement pourrait intervenir lors de la fusion annoncée entre l'Agessa et la Maison Des Artistes

Voir nos différents articles et plus particulièrement le dernier publié :

Fusion Maison des Artistes Agessa A new generation



<http://www.comcom.fr/fusion-maison-des-artistes-agessa-a-new-generation>

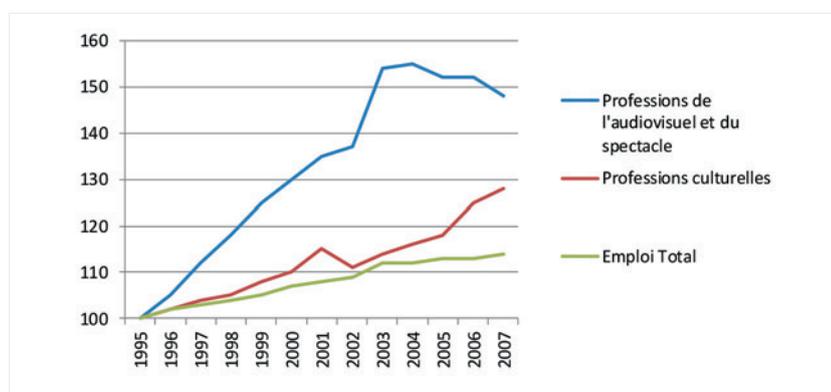
Nous observons que, contrairement à l'Agessa, le nombre d'auteurs assujettis et le nombre d'auteurs affiliés restent très proches. L'explication est simple : de nombreuses activités relevant de l'Agessa le sont en complément d'une autre activité principale. Par conséquent, il n'est pas nécessaire d'obtenir la couverture sociale par l'Agessa. Concernant la Maison Des Artistes, l'activité, souvent principale, nécessite la couverture sociale par cet organisme.



IV. Comment évoluent les effectifs des secteurs Culture & Media ?

C'est un secteur en croissance exponentielle : + 94 % en vingt ans contre + 17 % sur la population active.
Les tableaux ci-dessous parlent d'eux-mêmes !

Croissance comparée des effectifs du secteur du spectacle, de la culture et de l'ensemble des actifs de 1995 à 2007



Source : Enquête emploi INSEE/DEPS 2010

Le second tableau laisse apparaître que les activités des auteurs littéraires, scénaristes et dialoguistes ont diminuées tandis que celles des artistes plasticiens, des photographes et des graphistes ont augmentées de manière significative.

Sous-jacentes aux deux études :

- ➔ une libéralisation de l'emploi (de nombreux salariés sont devenus freelance et travaillent pour leurs anciens employeurs en tant que tels),
- ➔ la pluriactivité des effectifs des entreprises des secteurs Culture & Média. Ainsi plus de 11 % des artistes du spectacle combinent plusieurs modes d'activité.

Effectifs annuels de l'emploi artistique hors spectacle de 2004 à 2009

Années	Auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes	Artistes auteurs de la création visuelle		
		Artistes plasticiens	Photographes	Graphistes, designers
2004	12 083	23 126	13 591	84 380
2005	11 028	26 124	17 566	90 313
2006	9 897	30 509	21 023	95 046
2007	8 141	33 317	23 113	96 666
2008	9 701	31 268	23 084	99 153
2009	10 318	29 674	23 336	97 650

Source : Enquête emploi INSEE/DEPS 2012

Pour en savoir plus sur la pluriactivité, lire la fiche pratique :

La comptabilité des différents statuts et des modes de rémunérations



<http://www.comcom.fr/la-compatibilite-des-differents-statuts-et-des-modes-de-remuneration>



V. Quelles places les entreprises des secteurs Culture & Média occupent-elles ?

Les chiffres sont éloquentes. Malgré la caricature de la Culture comme une dépense improductive, rappelons que :

- ➔ Le poids des métiers culturels est souvent sous-estimé. Ils contribuent pourtant à hauteur de 2 % du PIB soit 40 milliards d'euros,
- ➔ Ce secteur est représenté par 160 000 entreprises qui emploient 2,3 % des actifs,
- ➔ Le poids économique de la culture est équivalent à celui de l'agriculture (la comparaison s'arrêtant là),
- ➔ Le secteur employait, en 2008, 585 485 professionnels soit presque autant que le secteur de la production automobile.

Ceci s'explique par le nombre d'infrastructures que compte notre pays :

5 théâtres nationaux,

39 centres dramatiques nationaux et régionaux,

69 scènes nationales,

108 scènes conventionnées,

627 compagnies théâtrales subventionnées,

18 900 représentations dans les théâtres Parisien (données 2011),

258 compagnies chorégraphiques subventionnées,

19 centres chorégraphiques nationaux,

39 000 représentations par an de spectacles payant de variétés et de musiques actuelles,

85 festivals, essentiellement de musique, qui représentent 3 000 spectacles par an, un million de spectateurs et 50 millions d'euros de chiffre d'affaires.



VI. Quels sont les revenus des professionnels du secteur Culture & Média ?

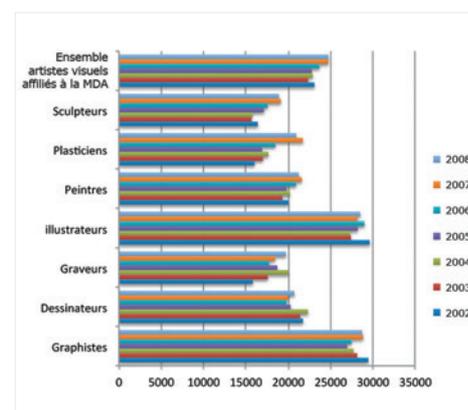
Montants moyens annuels des revenus d'activité des artistes affiliés à la Maison Des Artistes

Activité	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Graphistes	29 441	28 126	27 695	26 930	27 457	28 826	28 713
Dessinateurs	21 729	21 392	22 315	20 268	19 797	19 942	20 700
Graveurs	15 803	17 565	20 027	18 692	17 741	18 423	19 713
illustrateurs	29 602	27 389	27 271	28 182	28 983	28 113	28 481
Peintres	20 018	19 297	20 186	19 793	20 896	21 587	21 237
Plasticiens	16 013	16 989	17 636	16 904	18 471	21 711	20 929
Sculpteurs	16 399	15 657	15 782	17 107	17 567	19 113	18 880
Ensemble artistes visuels affiliés à la MDA	23 077	22 340	22 863	22 758	23 670	24 714	24 731

Source : la Maison Des Artistes/DEPS 2012

L'analyse est complexe notamment pour les artistes ou techniciens du spectacle au regard de leur pluriactivité et des versements par différentes sources (en direct ou par des sociétés de répartitions).

Seuls les chiffres de la Maison Des Artistes et de l'Agessa donnent une vision réaliste des revenus des artistes auteurs. Ils proviennent de la déclaration annuelle des revenus auprès de ces organismes. Ils permettent d'obtenir une couverture sociale et de cotiser à la retraite.



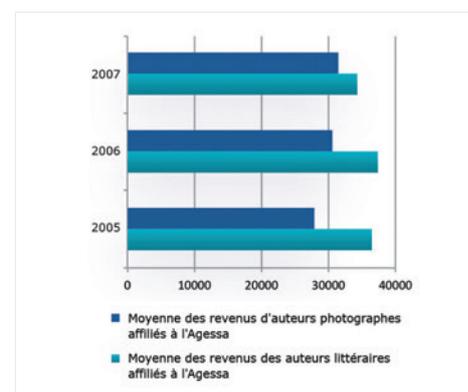
Montants moyens annuels des revenus d'activité des artistes affiliés à l'Agessa

Revenus	2005	2006	2007
Moyenne des revenus d'auteurs photographes affiliés à l'Agessa	27 864	30 510	31 198
Revenus	2005	2006	2007
Moyenne des revenus des auteurs littéraires affiliés à l'Agessa	36 443	37 392	34 301

Source : Agessa/DEPS 2012

S'agissant des droits perçus, et donc reversés ultérieurement aux artistes auteurs ou interprètes, la même constante dans la progression ressort.

La lecture de ces deux tableaux permet de constater des revenus relativement faibles en moyenne même s'ils sont en progression constante.



Montants des perceptions totales des sociétés de répartition des droits

Sociétés	2008	2009	2010	Evolution
Sociétés d'artistes-interprètes	85,90	95,40	98,20	14,30%
Dont :				
* ADAMI	53,00	58,20	58,30	10,10%
* SPEDIDAM	32,90	37,30	39,90	21,10%
Sociétés d'auteurs	1 034,60	1 052,00	1 163,50	12,50%
Dont :				
* ADAGP	23,40	23,40	25,30	81,00%
* SACD	179,60	176,30	219,70	22,40%
* SACEM	755,90	762,30	819,60	8,40%
* SAIF	0,90	0,60	0,90	1,00%
* SAJE	0,80	1,00	0,90	14,30%
* SCAM	74,10	88,30	97,10	30,90%
Sociétés de producteurs	127,70	156,20	145,10	13,70%
Dont :				
* ANGOA	19,70	25,40	23,60	20,30%
* ARP	1,00	0,80	1,20	22,10%
* PROCIREP	31,60	35,10	30,70	-2,90%
* SCPP	60,90	75,10	66,90	9,80%
* SPPF	14,60	19,80	22,80	56,40%
Sociétés du domaine de l'édition	23,60	29,10	30,20	28,30%
Dont :				
* SCELFF	5,10	4,30	5,30	4,70%
* SOFIA	18,50	24,80	24,90	34,80%
Sociétés intermédiaires	628,40	673,30	658,40	4,80%
Dont :				
* AVA	2,40	2,70	2,70	14,50%
* COPIE France	87,10	88,00	84,70	-2,70%
* SAI	50,40	59,70	54,20	7,50%
* SCPA	48,50	70,30	64,00	32,00%
* SDRM	291,40	284,70	270,70	-7,10%
* SESAM	6,90	6,20	6,90	-0,10%
* SORECOP	80,50	85,40	93,20	15,90%
* SORIMAGE	3,50	2,10	4,90	39,10%
Sociétés percevant le droit de reprographie	40,30	42,80	46,20	14,70%
Dont :				
* CFC	37,80	40,00	43,10	14,10%
* SEAM	2,50	2,80	3,10	22,70%
Total général	1 940,40	2 048,80	2 141,70	10,40%

Si l'on prend l'exemple de la SACEM, le montant des perceptions est à répartir auprès des 145 000 membres dont seuls 50 000 d'entre-deux percevront une somme.

Pour en savoir plus sur les sociétés de répartition, lire notre fiche :

À quoi servent les sociétés civiles de production discographique ? — La SCPP et la SPPF —



<http://www.comcom.fr/a-quoi-servent-les-societes-civiles-de-production-discographique-premiere-partie-la-scpp-et-la-sppf>

<http://www.comcom.fr/a-quoi-servent-les-societes-civiles-de-production-discographique-premiere-partie-la-scpp-et-la-sppf>

À quoi servent les sociétés civiles de production discographique ? — L'Adami et la Spedidam —



<http://www.comcom.fr/a-quoi-servent-les-societes-civiles-de-production-discographique-deuxieme-partie-l-adami-et-la-spedidam>

<http://www.comcom.fr/a-quoi-servent-les-societes-civiles-de-production-discographique-deuxieme-partie-l-adami-et-la-spedidam>

Dans tous les cas, on observe des rémunérations inférieures à celles des autres actifs. Ce sont ces mêmes rémunérations faibles qui entraînent l'emploi d'artistes sous le régime des auto-entrepreneurs. En effet, avec une création simple et des frais de fonctionnement extrêmement faibles, l'employeur est tenté de solliciter des artistes ou des techniciens en leur demandant de s'inscrire en tant qu'auto-entrepreneur, bafouant ainsi la réglementation sur la présomption de salariat.

L'ampleur du phénomène peut être mesurée grâce aux codes NAF des auto-entrepreneurs.



Nombre d'auto-entrepreneurs en 2009

NAF	Activité	Effectifs en 2009
Edition audiovisuelle		147
Industrie du film et du phonographe		2 195
5920Z	Edition d'enregistrements sonores	470
5911A	Production de films et de programmes pour la télévision	432
5911B	Production de films institutionnels et publicitaires	685
5911C	Production de films pour le cinéma	98
5912Z	Post-production de films cinéma, de vidéo et de programmes de TV	462
5913A	Distribution de films cinématographiques	32
5914Z	Projection de films cinématographiques	16
Spectacle vivant		3 029
9001Z	Arts du spectacle vivant	1 546
9002Z	Activités de soutien au spectacle vivant	1 467
9004Z	Gestion de salles de spectacles	16
Ensemble des activités du spectacle		5 371

Source : Base Non-Salariés en 2009 INSEE/DEPS 2012

Remarquons que ces chiffres datent de 2009, soit l'année qui a suivi la création du statut d'auto-entrepreneur. Depuis les chiffres ont progressé de façon exponentielle (il y a désormais 1 million d'Auto-Entrepreneurs en France !).

Tout ceci nous conduit à évoquer la précarité de l'emploi dans le secteur des entreprises Culture & Média

Pour en savoir plus sur le statut intermittent et le régime des auto-entrepreneurs lire la fiche :

Artiste et auto-entrepreneur, c'est possible !



<http://www.comcom.fr/artiste-du-spectacle-et-auto-entrepreneur-c-est-possible>



VII. Quel est le niveau de précarité de l'emploi dans le secteur Culture & Média ?

Part des contrats à durée indéterminée et contrats à durée limitée parmi les salariés des métiers artistiques de 2004 à 2009

Année	Artistes du spectacle				Professions techniques du spectacle				Ensemble des actifs en emploi	
	Dans l'audiovisuel		Dans le spectacle vivant		Dans l'audiovisuel		Dans le spectacle vivant			
	à durée illimitée	à durée limitée	à durée illimitée	à durée limitée	à durée illimitée	à durée limitée	à durée illimitée	à durée limitée	à durée illimitée	à durée limitée
2004	35	65	20	80	53	47	50	50	87	13
2005	20	80	18	82	53	47	53	47	87	13
2006	14	86	16	84	53	47	50	50	87	13
2007	9	91	15	85	51	49	51	49	87	13
2008	22	78	20	80	51	49	48	52	87	13
2009	0	70	20	80	53	47	56	44	87	13

Source : Enquêtes Emploi 2002 à 2010 INSEE/DEPS 2012

Pour l'appréhender, il suffit de connaître la répartition des effectifs des entreprises Culturelles employés en CDI (Contrats à Durée Indéterminée) et ceux employés en CDD (Contrats à Durée Déterminée).

Nous constatons que 70 % des artistes du secteur de l'audiovisuel et 80 % dans celui du spectacle vivant sont employés sous contrat en CDD, nonobstant que pour l'ensemble des actifs la part des CDD ne soit que de 13 %.

L'emploi intermittent prime donc dans les secteurs Culture & Média, et pour s'en rendre compte, il suffit d'observer l'explosion des contrats CDDU (Contrats à Durée Déterminée d'Usage) qui est celui utilisé pour le régime des intermittents.

Nombre annuel de CDDU dans les métiers du spectacle

Catégories d'emploi		2002	2009	Evolution 2009/2002 (en %)
Artistes	Dans le spectacle vivant	139 901	180 327	28,9
	Dans l'audiovisuel	602 220	1 114 774	85,1
Cadres, techniciens et ouvriers	Dans le spectacle vivant	396 637	541 432	36,5
	Dans l'audiovisuel	230 983	513 683	22,4
Total	Dans le spectacle vivant	536 538	721 759	34,5
	Dans l'audiovisuel	833 203	1 628 457	95,4
Total		1 369 741	2 350 216	71,6

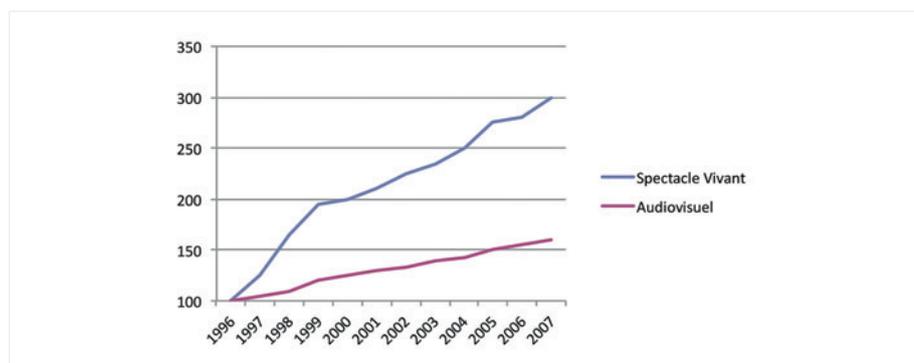
Source : Caisse des congés spectacles, CESPRA/DEPS 2012

La progression des CDDU a été de +71 % entre 2002 et 2009 dont +95 % dans l'audiovisuel !



VIII. Quelle croissance pour le nombre d'entreprises dans le secteur Culture & Média ?

Évolution du nombre d'entreprises dans le secteur Culture & Média de 1996 à 2007



Source : Audiens/DEPS 2010

Le nombre d'entreprises dans ces secteurs a connu une très forte progression, beaucoup plus importante que celle des autres secteurs d'activité.

La plus forte progression s'observe dans le spectacle vivant.

Une analyse plus poussée, grâce aux codes NAF permet d'observer cette croissance de manière plus détaillée, par forme de structure, localisation géographique et en terme d'employeurs.

Les employeurs du spectacle en 2008

Activité	Effectifs	Nature juridique			Île-de-France	Taille (nb moyen de salariés dans l'année)		
		SARL	SA	Assoc.		1er quartile	Médiane	9ème décile
9001Z	17 474	6	-	87	28	-	1	6
9002Z	3 083	44	2	39	31	1	2	12
9004Z	1 564	10	3	74	18	1	3	20
Établissements du spectacle vivant	22 123	14	1	79	28	-	1	8
5920Z	1 323	81	4	6	70	-	1	6
6010Z	1 047	25	9	49	10	2	2	12
5911A	1 809	70	5	8	75	1	2	19
6020A	105	1	90	2	19	4	21	300
6020B	127	11	27	14	57	7	19	84
5911B	2 023	71	3	15	56	1	1	11
5911C	1 849	73	6	9	79	-	1	11
5912Z	828	68	8	6	72	1	3	36
5913A	174	54	14	5	70	1	4	17
5913B	171	64	7	8	61	1	2	18
5914Z	1 088	37	8	26	16	2	4	20
Établissements de l'audiovisuel	10 544	62	7	15	58	1	2	16
Établissement du spectacle	32 667	30	3	59	37	-	1	10

Source : INSEE DADS 2008/DEPS

La distinction entre spectacle vivant et audiovisuel est importante puisque ces deux catégories d'employeurs du secteur Culture & Média ont des typologies bien différentes.

Par exemple, nous observons que :

- ➔ 70 % des entreprises du spectacle vivant sont des associations
- ➔ 69 % des entreprises audiovisuelles sont des sociétés

Nous pouvons également constater ; dans tous les cas ; le faible emploi :

- ➔ 50 % des entreprises du spectacle vivant n'ont que 1 ou 0 salarié
- ➔ 90 % moins de 8 salariés.

Alors que dans l'audiovisuel :

- ➔ 25 % des entreprises ont un salarié,
- ➔ 50 % ont 1 ou 2 salariés,
- ➔ 90 % moins de 16 salariés.



IX. Quelle est la durée moyenne d'un emploi dans le secteur Culture & Média ?

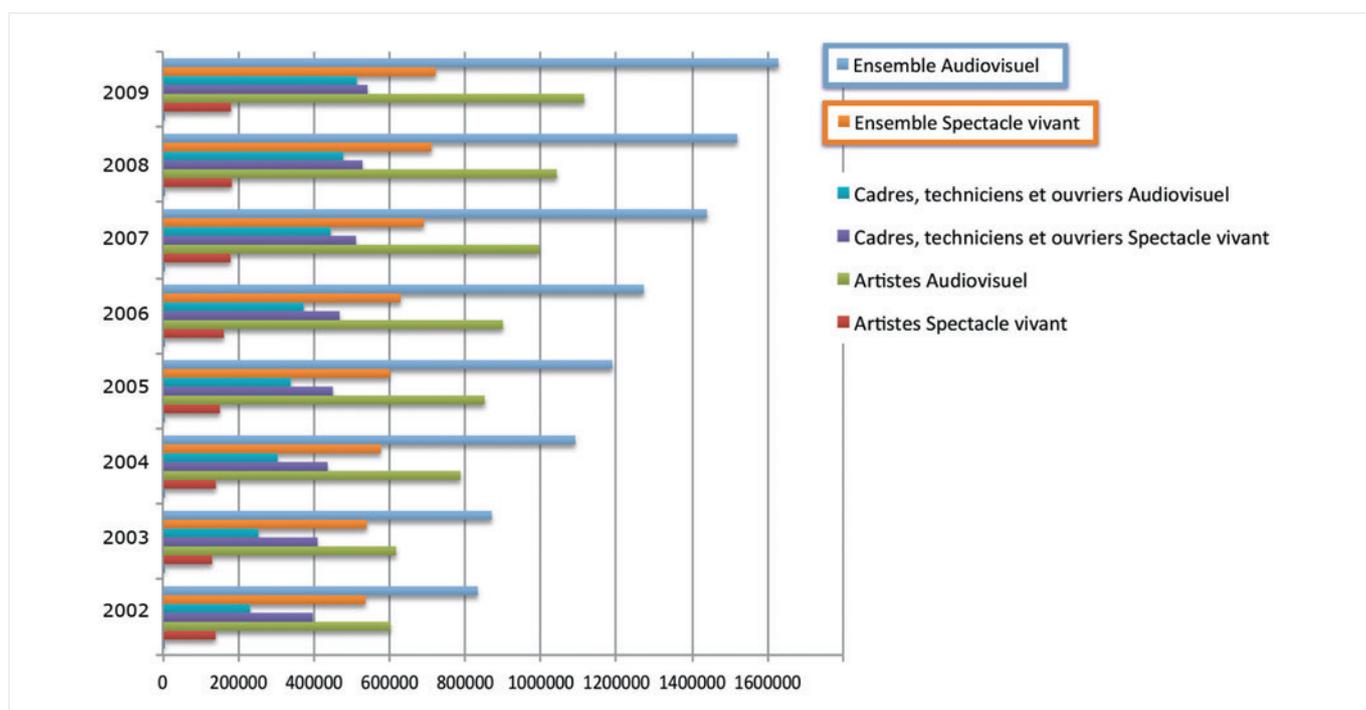
Nombre annuel de CDDU dans les métiers du spectacle entre 2002 et 2009

Année	Artistes		Cadres, techniciens et ouvriers		Ensemble	
	Spectacle vivant	Audiovisuel	Spectacle vivant	Audiovisuel	Spectacle vivant	Audiovisuel
2002	139 901	602 220	396 637	230 983	536 538	833 203
2003	130 303	617 093	409 444	253 013	539 747	870 106
2004	140 548	787 610	436 063	303 791	576 611	1 091 401
2005	151 064	851 289	449 815	338 200	600 879	1 189 489
2006	161 438	899 791	467 659	372 599	629 097	1 272 390
2007	179 283	995 863	511 092	443 884	690 375	1 439 747
2008	182 701	1 042 480	528 101	477 283	710 802	1 519 763
2009	180 327	1 114 774	541 432	513 683	721 759	1 628 457

Source : INSEE DADS 2008/DEPS

Si on compare le taux de croissance des emplois et celui du nombre de contrats de travail, on s'aperçoit que le nombre de contrats signés a progressé de 68 % entre 1989 et 2007 alors que sur la même période le nombre d'emplois progressait de 77 % dans le spectacle et 95 % dans l'audiovisuel.

Cette croissance à deux vitesses a entraîné la chute de la durée moyenne d'emploi : elle est passée de 17 jours pour les artistes et 26 jours pour les techniciens à seulement 2,8 jours pour les contrats conclus en direct avec l'employeur et 1,4 jours pour les contrats conclus par l'intermédiaire du GUSO (Guichet Unique du Spectacle Occasionnel).



X. Quel est le salaire moyen d'un employé des secteurs Culture & Média ?

Salaire moyen des professionnels des secteurs Culture & Média

Salaire annuel	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008*	2009
Dans le spectacle vivant								
* Artistes								
salaire annuel moyen	8713	8985	8393	9320	8711	8306	7711	7116
salaire annuel médian	1484	1458	1233	1394	1318	1243	1121	1000
* Cadres, techniciens et ouvriers								
salaire annuel moyen	17638	16827	16115	16877	17799	18029	17481	16932
salaire annuel médian	13077	12372	11395	12613	13205	13567	12911	12255
Dans l'audiovisuel								
* Artistes								
salaire annuel moyen	8091	7859	7706	7807	8218	8287	7907	7526
salaire annuel médian	5714	5595	5615	5857	6179	6175	5770	5364
* Cadres, techniciens et ouvriers								
salaire annuel moyen	9351	9128	8736	8926	9650	9901	9605	9308
salaire annuel médian	7017	6816	6586	6863	7752	8072	7921	7771

Source : Caisse des congés spectacles, CESPRA/DEPS 2012

(*) NB : en l'absence d'information, pour 2008 les chiffres sont la moyenne de 2007 et 2009

S'ajoutant à la précarité, le salaire moyen reste faible et a surtout tendance à régresser plutôt que progresser.

Le tableau ci-contre présente cette tendance.

Mais n'oublions pas que le système de l'intermittence permet aux artistes d'obtenir des Assedics qui « complètent » ainsi leur rémunération annuelle.

Pour connaître le vrai salaire moyen des intermittents, il faut retenir ces deux sortes de ressources et surtout observer l'évolution de la répartition entre salaire et Assedic. C'est ce que montre le tableau ci-contre.

Composition du revenu global des intermittents du spectacle indemnisés au titre des annexes VIII et X

Année	Régime	Revenu global (en euros)				
		Montant moyen	Montant médian	Part du salaire (en %)	Part des indemnités d'assurance chômage (en %)	Part des indemnités des fonds d'état (en %)
2005	Ensemble	27 294	24 874	54	46	nd
	Annexe VIII	31 653	29 912	63	37	0,2
2010	Annexe X	24 710	22 357	49	51	0,4
	Ensemble	28 381	25 901	57	43	0,3
2011	Annexe VIII	31 074	29 379	63	37	0,1
	Annexe X	24 237	21 859	49	51	0,3
	Ensemble	27 867	25 309	57	43	0,2

Source : Pole emploi

Notons que la part des revenus sous forme de salaires est passée de 54 % en 2005 à 57 % en 2011.

Chacun en fera l'analyse des véritables raisons.



XI. Où est la fraude à l'emploi dans le secteur Culture & Média ?

Permittence, CDDU abusifs, présomption de salariat, Auto-entrepreneur à tout va... Il est régulièrement reproché au secteur Culture & Média d'agir plus frauduleusement que dans les autres secteurs d'activité.

Le manque de subvention et le coût croissant des charges sociales n'y sont pas étrangers. Mais plus qu'une fraude, il s'agit de comportements abusifs qui fragilisent l'emploi artistique. S'il est vrai que le monde du spectacle fait partie des secteurs prioritaires des contrôles URSSAF, il n'en demeure pas moins que seuls 2 % des entreprises contrôlées appartiennent au secteur Culture & Média. En revanche, les infractions représentent 20 % des entreprises contrôlées contre 13 % sur l'ensemble des autres secteurs.

Nombre d'entreprises contrôlées en 2010 et 2011 dans les secteurs prioritaires

Secteur d'activité	2010	2011	Evolution 2011/2010 (en %)
Agriculture	11648	12389	6,4
Bâtiment et travaux publics	30606	27641	9,7
Hôtel, cafés et restaurants	18631	15840	15
Services aux entreprises	7886	9200	16,7
Spectacle	1385	1589	14,8
Dont spectacle vivant	1201	1360	13,2
Dont spectacle enregistré	184	229	24,4

Source : Direction générale du travail du Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social

Pour en savoir plus sur le déroulement et les précautions à prendre pour éviter les redressements lors des contrôles URSSAF, lire notre fiche pratique :

Les tendances en matière de redressement Urssaf dans le secteur artistique



<http://www.comcom.fr/les-tendances-en-matiere-de-redressement-urssaf-dans-le-secteur-artistique>

Il existe 8 grands axes de contrôle qui répondent aux infractions les plus récurrentes, à savoir :

1. l'absence ou la sous-déclaration de périodes de travail, dont les périodes de répétition des artistes,
2. la sous-déclaration des heures de travail des techniciens,
3. le recrutement de figurants « castés » participant aux tournages de clips ou de vidéos sans être rémunérés,
4. le recours abusif au contrat à durée déterminée d'usage, notamment dans le spectacle enregistré,
5. l'emploi d'artistes amateurs, notamment dans le secteur des bals,
6. l'abus du recours au bénévolat pour les techniciens, notamment dans les festivals,
7. les conditions de déclaration des chœurs et orchestres étrangers,
8. les conditions d'emploi dans les cirques, notamment étrangers.



Nombre d'entreprises en infraction entre 2006 et 2011 dans le secteur du spectacle

Secteur	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Spectacle vivant	412	313	262	195	247	247
Spectacle enregistré	32	53	33	28	30	27
Spectacle dans son ensemble	444	366	295	223	277	274

Source : Direction générale du travail du Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social

Le travail dissimulé est l'infraction principale (71 % des infractions), suivie par celle dite des « faux statuts » (15 % des infractions : intermittents du spectacle, faux stagiaires, faux bénévoles, faux travailleurs indépendants et auto-entrepreneuriat), puis l'infraction d'emploi d'étranger sans titre de travail (5 %).

La création, il y a quelques années, du numéro d'objet pour l'emploi des intermittents trouve son origine dans la lutte à la fraude sur les intermittents.

L'absence de licence d'entrepreneur de spectacles est en hausse de 3 points par rapport à 2010 pour s'établir en 2011 à 8 % du total des infractions du secteur.

Pour en savoir plus sur la licence d'entrepreneur de spectacles, lire notre fiche pratique.

Mais la lutte contre la fraude, ou toutes formes de fraudes, ne s'arrête pas là. Il s'agit également :

- ➔ de lutter contre la fraude en matière d'assurance chômage,
- ➔ de mieux encadrer et sécuriser la pratique amateur,
- ➔ de lutter contre le recours abusif à l'auto-entrepreneuriat qui va à l'encontre du code du travail concernant l'emploi des intermittents du spectacle,
- ➔ de lutter contre le portage salarial (pour les mêmes raisons que celles de l'utilisation des auto-entrepreneurs),
- ➔ sans oublier de lutter contre les fraudes fiscales.

Pour en savoir plus sur le numéro d'objet lire notre fiche :

La paye des intermittents Le numéro d'objet



<http://www.comcom.fr/paye-des-intermittents-le-numero-d-objet>

S'agissant de l'emploi abusif des stagiaires et pour comprendre vos obligations en la matière, lire notre fiche :

Stagiaire d'entreprise, comment respecter la réglementation



<http://www.comcom.fr/stagiaires-dentreprise-comment-respecter-la-reglementation>

Sur ce dernier point et afin d'anticiper les redressements « trop faciles », lire notre fiche pratique :

Les tendances en matière de redressement fiscal dans le secteur artistique



<http://www.comcom.fr/les-tendances-en-matiere-de-redressement-fiscal-dans-le-secteur-artistique>



Conclusion



Mieux connaître un secteur d'activité, c'est mieux s'y adapter. Maîtriser sa typologie, ses spécificités et ses particularités, permet de maîtriser le secteur dans lequel ou par lequel on travaille.

Ces chiffres et ces tableaux font ressortir que le secteur Culture & Média est éloigné des moyennes nationales dans de nombreux domaines.

Précarité, fragilité, fraude mais aussi croissance, évolution et poids économique sont des mots ou des termes qui sont souvent revenus.

Pour sa part, le cabinet d'expertise comptable Com'Com, qui fait partie de ceux qui travaillent « avec » le secteur Culture & Média, a fait le choix depuis plus de 15 ans de connaître et maîtriser, dans la mesure du possible, la fiscalité et la comptabilité des entreprises artistiques. Avec plus de 2 000 clients de tout horizon dans le spectre large des entreprises du secteur Culture & Média, il maîtrise aujourd'hui :

- ➔ *La paye des intermittents du spectacle,*
- ➔ *La Maison Des Artistes ou l'Agessa,*
- ➔ *L'amortissement des films dans l'audiovisuel,*
- ➔ *La TVA sur la marge dans les galeries d'art,*
- ➔ *La billetterie dans le spectacle,*
- ➔ *Les modes de rémunération (payes, honoraires, droits d'auteur...).*

Nous espérons que ces pages vous aideront à mieux comprendre le secteur Culture & Média, à mieux vous situer et à travailler différemment loin des rumeurs, des légendes urbaines et des détracteurs de toutes sortes.

Georges Duhamel a très bien résumé l'importance de la Culture par la citation suivante : « La Culture est ce qui fait d'une journée de travail, une journée de vie »... Pour ma part j'adore aller travailler chaque matin en tant qu'Expert-Comptable auprès des entreprises des secteurs Culture & Média ... C'est ma vie !

*Eric Hainaut
Expert-Comptable*





Ce document est sous licence Créative Commons. Cela veut dire que vous êtes libre de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public en respectant les conditions suivantes.



Paternité => Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'œuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de leurs œuvres).



Pas de Modification => Vous n'avez pas le droit de modifier, de transformer ou d'adapter cette création.





E-mail : e.hainaut@emargence.fr

